

DECISION N° 0133 /D/MINSANTE/CAB- du 22 JAN 2021**Portant nomination d'un Responsable au Centre de Vaccinations Internationales (CVI) de Ngaoundéré.****LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**

- Vu la Constitution,
 Vu le Décret N° 94/199 du 07 Octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 Octobre 2000;
 Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;
 Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
 Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
 Vu le Décret N° 2012/079 du 9 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;
 Vu le Décret N° 2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;
 Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement,
 Vu l'Arrêté n° 1744/MINSANTE du 27 juin 2006, portant création, organisation et fonctionnement des Centres de Vaccinations Internationales (CVI) au Cameroun;
 Vu l'Arrêté n° 1745/MINSANTE du 27 juin 2006, portant création, organisation et fonctionnement des Postes de Santé au aux Frontières (PSF) au Cameroun,

DECIDE :

Article 1^{er}: Le **personnel** dont le nom suit est, à compter de la date de signature de la présente Décision, nommé au poste ci-après :

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'ADAMAOUA**CENTRE DE VACCINATIONS INTERNATIONALES DE NGAOUNDERE**

Chef de Centre : Monsieur **MALEP MAYAMA BIKECK Barnabas**, matricule L-134799, Pharmacien, précédemment en service au Centre Médical d'Arrondissement de Balessing, en remplacement de monsieur BALDAGAI NDEVA, admis en stage.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur. /s

Ampliations:

- CAB/MINSANTE/SESP ;
- SG ;
- DRH ;
- DRSP/AD ;
- SDP/SIGIPES ;
- SPMABGS/FCP ;
- Intéressé ;
- Chronos/Affichage/Archives ;
- Observatoire RH.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**DR. MANAOUDA MALACHIE**